

# Plan d'Actions Territorial (PAT)



## Vioulou-amont

éditorial

Le PAT Vioulou-amont mobilise depuis maintenant près de deux ans d'importants moyens financiers et techniques pour les agriculteurs du bassin versant. Porté par l'EPAGE Viaur, ce programme d'actions a pour objectif d'améliorer le fonctionnement des milieux aquatiques en limitant érosion des sols et pollutions diffuses tout en préservant la pérennité des exploitations du territoire. Sur ce bassin versant plus de 4 500 hectares sont consacrés à l'agriculture et 44 sièges d'exploitations sont situés sur ce territoire, exploitations majoritairement en élevage laitier (42% en bovin, 16% en ovin et 7% en caprin) .

Depuis octobre 2022, date à laquelle nous avons lancé le programme, nous abordons des thématiques variées qui répondent aux enjeux et aux préoccupations des agriculteurs.

Ainsi, nous avons déjà organisé plusieurs rencontres techniques, réalisé de nombreux accompagnements individuels, mobilisé des aides directes et réalisé des travaux d'aménagements de cours d'eau. Dans ce nouveau bulletin vous trouverez un tour d'horizon des actions menées. N'hésitez pas à revenir vers nous pour toute question ou remarque !

### Sommaire

Page 1

Rencontre sur la  
gestion forestière

Page 2

Rallye Eau et sol

Page 3

Maec et diagnostics

Page 4

Etude  
technico-économique

Page 8

Actualités

### Une rencontre sur la gestion forestière en lien avec les enjeux eau

Le 15 novembre une rencontre technique a été organisée en partenariat avec le CNPF sur le sujet de la gestion forestière dans les zones avec un enjeu « Eau ».

Au programme de cette rencontre une présentation des enjeux sur la gestion des forêts en lien avec la ressource en eau sur le Lévézou.

La rencontre s'est poursuivie sur le terrain avec la visite du massif du Bédélié (Curan). Différents thèmes ont été abordés tels que la gestion durable des forêts : les éclaircies, les récoltes, les travaux de plantation et l'entretien des plantations.

Si vous avez des questions concernant la gestion de vos bois et forêts n'hésitez pas à contacter le CNPF.

Contact : Stéphane SERIEYE

email : [stephane.serieye@cnpf.fr](mailto:stephane.serieye@cnpf.fr)

tél. : 05 81 55 81 98



## Rallye Eau et Sol avec Frédéric Thomas : une forte mobilisation des agriculteurs

Du 21 au 24 novembre 2023, dans le cadre d'Agri Viaur, Frédéric Thomas est venu une nouvelle fois sur le bassin versant du Viaur. La particularité de cette année, trois journées de terrains chez les agriculteurs sur trois sous bassins versants différents. L'objectif est d'accompagner les agriculteurs dans l'interprétation de profils de sols afin d'analyser les différents modes de gestion et leur impact sur la qualité du sol tout en proposant des adaptations et changements de pratiques visant à améliorer la productivité des parcelles.

### La 3ème journée du Rallye s'est déroulée chez trois agriculteurs du bassin versant Vioulou-amont

Pour cette troisième journée organisée sur le bassin versant du Vioulou amont, les fermes du territoire se sont fortement mobilisées avec plus d'une dizaine d'agriculteurs qui ont suivi les différents profils tout au long de la journée. Quatre profils de sols ont été observés chez trois agriculteurs du territoire.

Pour la dernière journée de ce Rallye, les agriculteurs ont pu venir à la conférence de Flavin pour la restitution de tous les profils observés lors de ces trois journées terrain et approfondir les combinaisons techniques de leviers permettant de répondre aux difficultés rencontrées localement.

#### Qui est Frédéric Thomas?

Après une formation BTA/BTS, suivie de périodes de stage, de travail aux États-Unis, en Australie et en Nouvelle-Zélande, Frédéric Thomas devient professeur de mécanique et d'agronomie dans un lycée agricole en Bretagne.

Précurseur, en 1989, il débute en parallèle son activité de conseil de terrain en matière de simplification du travail du sol. Pour répondre à la demande croissante des agriculteurs en matière d'information et de connaissances agronomiques dans ces réseaux naissants, il crée en 1999 la revue « TCS » spécialisée dans les techniques sans labour à l'époque qui, aujourd'hui, est devenue la référence en matière d'Agriculture de Conservation des Sols (ACS).

Au même moment, avec quelques collègues, il crée et préside pendant 15 ans l'association BASE, d'abord Bretagne Agriculture Sol et Environnement qui deviendra avec son extension à l'ensemble de l'Hexagone et plus de 1000 adhérents : Biodiversité Agriculture Sol et Environnement.

Il est en parallèle agriculteur en Sologne depuis 1996, où il gère des terres sableuses hydromorphes à faible potentiel. En associant la suppression du travail du sol, la conception de nouvelles rotations de cultures et associations, des couverts végétaux de type Biomax et des apports de compost, il a progressivement réussi à améliorer très nettement la fertilité de ses sols, ses résultats techniques et économiques.

Associant la théorie à la pratique, fortement connecté aux réseaux d'agriculteurs et d'experts européens et internationaux, il est aujourd'hui l'un des acteurs clé du développement de l'Agriculture de Conservation en France et de sa mutation vers l'Agro-écologie.

*Présentation de Frédéric Thomas extraite du site A2C, agriculture de conservation*

Profil 1 :

Jeune prairie avec travail du sol récurrent



Profil 2 :

Jeune ray-grass après céréales peu productives



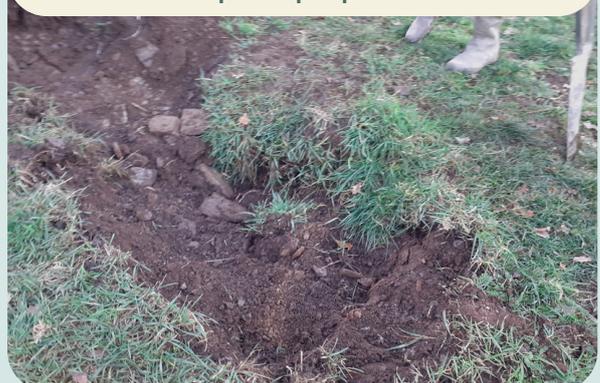
Profil 3 :

Jeune dactyle/luzerne et ray-grass trèfle



Profil 4 :

Vieille prairie peu productive



# De nombreux engagements pour cette 2ème campagne de Mesures Agro-environnementales et Climatiques

Pour la deuxième année consécutive, nous avons proposé aux agriculteurs de s'engager dans des Mesures Agro-environnementales et Climatiques (Maec). Dès 2022, l'EPAGE Viaur a souhaité pouvoir proposer des financements directs aux agriculteurs du territoire en répondant à l'appel à projet pour la mise en oeuvre de Maec. Pour cela, nous avons déposé un projet sur quatre territoires du bassin versant du Viaur, projet qui a été validé pour 3 ans (2023 à 2025) pour un montant global de près de 2.5 millions d'euros. Pour les agriculteurs, bénéficier de ce dispositif d'aides est une opportunité, en effet, peu de territoire dans l'Aveyron en ont la possibilité.

## 695 230 Euros mobilisés en deux ans pour les agriculteurs du Viaur amont et du Vioulou amont

En 2023 et 2024, sur le bassin versant du Viaur amont et du Vioulou amont, 12 agriculteurs se sont engagés dans une ou plusieurs mesures Maec pour un montant total de 695 230 € attribué pour les 5 années d'engagement. Cela concerne 1 051 hectares, les mesures souscrites sont réparties de la manière suivante : la préservation des zones humides sur 13 ha, l'amélioration de la gestion des prairies sur 146 ha, la création de prairies après une culture sur 82 ha et l'engagement de 810 ha pour l'autonomie fourragère.

### Zoom sur la mesure "Autonomie Fourragère - Elevage d'herbivores"

#### 9 exploitations ont engagé 810 hectares

Cette mesure a pour objectif de favoriser l'équilibre entre les ateliers animaux et végétaux et d'accroître l'autonomie alimentaire de l'exploitation en valorisant au mieux la production d'herbe notamment grâce au pâturage. Ainsi, ce soutien à l'évolution des pratiques incite les exploitants à introduire davantage d'herbe dans l'assolement, à réduire la part du maïs dans la surface fourragère et à réduire les achats de concentrés.

Quelques critères à respecter pour cette mesure :

- un chargement non nul et au maximum de 1.4 UGB/ha de surface fourragère,
- une part minimale de 5% de prairies permanentes et de 35% de surfaces en herbe,
- un niveau maximal d'achat de concentrés de 800kg/UGB bovine, 1000 kg/UGB ovine,
- ne pas utiliser de produits phytosanitaires sur au moins 90% des prairies permanentes et temporaires,
- avoir des Indices de Fréquence de Traitements (IFT) herbicides et fongicides respectant certains seuils en dessous des IFT de Référence Régionaux.

## Des diagnostics agro-environnementaux pour orienter les exploitations !

En 2023, pour faire suite aux mesures agro-environnementales souscrites par 4 agriculteurs, David Galibert, chef de projet environnement à l'adasea d'OC est allé à la rencontre de chacun d'eux afin de réaliser un diagnostic agro-environnemental. Cet entretien est l'occasion de faire un point global sur le fonctionnement de l'exploitation, c'est avant tout un échange avec l'éleveur qui permet de l'orienter vers des actions pertinentes au regard de **sa situation individuelle**. Ces diagnostics ont débouché sur des accompagnements individuels notamment sur la gestion des haies ainsi que sur des plantations. Les agriculteurs nouvellement engagés en 2024 bénéficieront également de cet accompagnement individuel.

## Une étude technico-économique pour accompagner des éleveurs bovins laits

Depuis le début de l'année 2023, l'APABA accompagne un groupe d'éleveurs Bovin lait sur le bassin versant du Vioulou amont (42% de l'activité agricole du secteur) dans un contexte d'érosion des sols et de lessivage des nitrates. L'accompagnement se traduit :

- à travers une étude technico-économique faisant office d'état des lieux des fermes,
- l'organisation de journées collectives,
- la réalisation d'analyses de sols,
- la révision des plans de fertilisation,
- la mise en place d'itinéraires culturaux dans le cadre d'un projet d'autonomie protéique.

Retour sur le déroulé de cet accompagnement, les résultats obtenus et la suite de l'accompagnement.

### Pourquoi une étude sur ce territoire?

L'idée, en réalisant cet état des lieux, était de pouvoir :

- Sensibiliser et agir sur la **protection de l'eau**,
- Améliorer la **résilience** des fermes face aux **aléas climatiques**, sociaux, sanitaires et à la **conjoncture économique**,
- Apporter des **données comparées** sur différents sujets afin d'initier la réflexion des agriculteurs sur **l'évolution de pratiques** et ensuite de faciliter **l'autonomie décisionnelle**,
- Recueillir des **données technico-économiques** propres à la moyenne montagne (contexte pédo climatique du Lévézou),
- Identifier et **mettre en œuvre des actions** pertinentes pour répondre aux problématiques individuelles et collectives.

Les données et résultats de l'étude sont issus de l'année 2022, année des derniers exercices comptables disponibles. Il faut également préciser que les résultats et interprétations ne sont pas représentatifs puisque l'étude a été menée sur sept fermes.

### La ferme moyenne de l'étude

La ferme moyenne de l'étude dispose de 102 Ha de SAU, dont 18 Ha de céréales et 83,5 Ha de SFP : 24 Ha de prairies naturelles et 55,5 Ha de prairies temporaires. On ajoute à cela 3 Ha de maïs ensilage.

Du côté des rendements, les prairies produisent en moyenne un peu moins de 4 TMS/ha/an (2022).

Concernant la partie troupeau, nous avons un chargement moyen de 0,94 UGB/Ha de surface fourragère principale (SFP). Sur la productivité, nous avons 360 764 litres de lait vendus sur l'année 2022 avec une productivité par vache de 7 000 L/lactation.

	Moyenne groupe
SAU (Ha)	101,6
SFP (Ha)	83,5
PN (Ha)	24,24
PT (Ha)	55,56
Céréales (Ha)	18,1
Maïs (Ha)	3,07
Rendement prairies (TMS/Ha/an)	3,81
Rendement céréales (qx/Ha/an)	34,29
Chargement (UGB/Ha SFP)	0,94
Nb vaches productives	51,71
Total lait vendu	360763,86
Lait/Vache	7002,01
Main d'Œuvre	1,89

## Quelques éléments de l'état des lieux La mécanisation, poids lourd des charges de l'exploitation

Pour la partie économique, nous avons un coût de production moyen de 708 €/1000 L de lait.

Ce coût de production est composé de charges de structures, qui existent même en cas d'arrêt de la production et des charges opérationnelles, liées à la production qui s'annulent si la production disparaît.

Cette somme de charges est divisée par la production qui s'exprime ici en €/1000 L (méthode IDELE).

Dans les charges de structures, nous avons :

- la rémunération du travail,
- le foncier et capital,
- les frais de gestion,
- la partie bâtiments et la partie mécanisation.

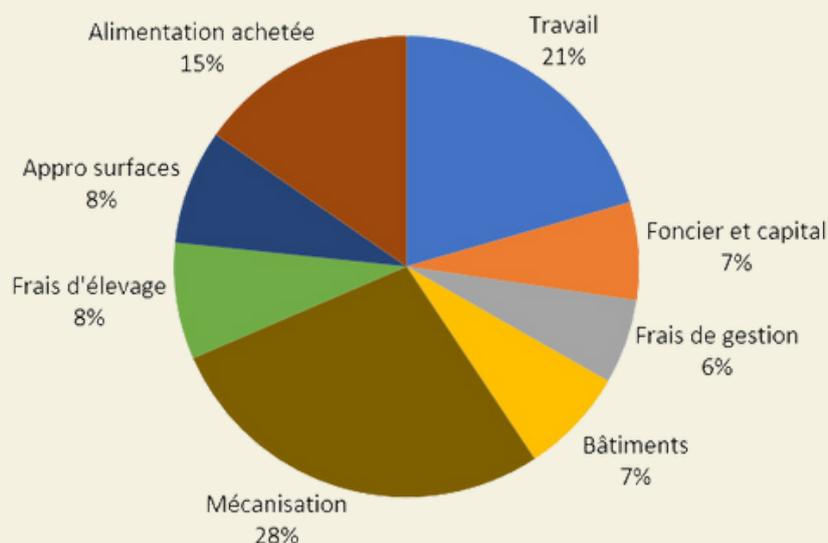
Dans les charges opérationnelles, nous avons :

- les frais d'élevage,
- l'approvisionnement des surfaces,
- l'alimentation achetée.

Il est intéressant de voir, qu'à elles seules, les charges de structures représentent presque 70% du coût de production moyen dans le cas de l'étude. La principale charge étant le poste de mécanisation avec 28% soit presque 200 €/1000 L de lait. Nous voyons également qu'à elle seule, la mécanisation est presque aussi importante que l'ensemble des autres charges opérationnelles (alimentation, approvisionnement des surfaces et frais d'élevage).

Concernant les charges opérationnelles, l'alimentation achetée représente 15% (106 €/1000L) du coût de production total tout en sachant que la production moyenne par vache est de 7000 L/lactation avec 4700 L/vache/lactation autonomes (estimation sans l'achat d'aliment). La productivité est donc très dépendante des achats extérieurs. Il est important de noter que les facteurs limitants des rations sont très souvent une forte concentration en Cellulose Brute avec le fourrage de base qui possède une dMO faible (Digestibilité de la matière organique), deux éléments qui limitent l'ingestion et donc la production de lait. Dans ce cadre là, l'achat d'aliment vient évidemment combler une carence en protéine ou parfois en énergie mais également déconcentrer la cellulose brute de la ration. Cellulose Brute et dMO dépendent du type de fourrage, des espèces présentes, ainsi que des conditions de récoltes et de stockage.

### Représentation des charges dans la composition du coût de production moyen de l'étude



## Les problématiques identifiées par les éleveurs lors des entretiens individuels

L'ensemble des résultats de l'étude a été restitué lors d'entretiens individuels et également en réunion collective. Lors de ces entretiens les agriculteurs ont exprimé leurs problématiques :

- Baisse de productivité sur les prairies et surtout les prairies naturelles,
- Difficulté d'implantation et de pérennisation des légumineuses,
- Autonomie protéique : les fermes de l'étude sont autonomes en moyenne à 66%. L'organisation de l'assolement, des rotations ainsi que le contexte pédoclimatique ne permettent pas de pouvoir viser une autonomie en protéine.
- Fenêtres de plus en plus courtes pour les semis d'automne avec de gros phénomènes d'érosion sur cette période.

### Suites de l'étude

#### L'accompagnement individuel des agriculteurs intéressés

Face à ce constat, des analyses de sols ont été réalisées sur chaque ferme et sur des parcelles problématiques afin de comprendre les baisses de productivité et les difficultés d'implantation et de pérennisation des cultures de légumineuses. Ces analyses ont permis de mettre en avant :

- Des pH corrects supérieurs à 6.
- Des taux de matières organiques corrects à élevés avec quelques surprises proches des 2%.
- Des CEC (Capacités d'Echanges Cationiques) petites (inférieures à 10 mmol/100g) mais donc avec des éléments disponibles pour les plantes et avec des saturations correctes en Ca et K mais trop élevée en Mg. Attention aux excès de Magnésium qui entraîne une libération du Fer et de l'Aluminium. Le Magnésium est un minéral hydraté : il capte et se gorge d'eau. Un excès de Magnésie accentue l'assèchement d'un sol et les difficultés d'implantations de culture en sortie d'été/début d'automne peuvent s'expliquer par un excès de Magnésium.

Les stratégies de correction du pH en place depuis de nombreuses années portent leur fruit. Nous avons des valeurs pH et des disponibilités des bases adaptés au développement de légumineuses y compris la Luzerne puisque les éleveurs placent cette culture comme un enjeu important.

Attention tout de même à l'utilisation de Dolomite comme amendement calcique, les excès de Magnésium s'explique notamment par ce type d'amendement qui corrige trop rapidement le Magnésium par rapport au Calcium.

En revanche, des stratégies « Soufre » seront intéressantes à déployer, d'une part pour libérer le Phosphore bloqué et d'autre part pour favoriser le développement des légumineuses (à l'origine d'un grand nombre de protéine et nécessaire pour la construction des acides aminés).

Le Bore et le Molybdène seront également précieux pour un développement maximal des cultures de légumineuses (l'un à l'origine du développement cellulaire, métabolisme de l'azote, ... l'autre à l'origine de la réduction des nitrates dans les feuilles), l'apport de ces deux oligos se fera principalement en pulvérisation par voie foliaire. Un produit foliaire contenant une dose suffisante de Bore contient dans la plupart des cas une quantité de Molybdène également suffisante sans qu'il y ait besoin de le rajouter.

Concernant les baisses de rendement des prairies, la principale préoccupation doit se trouver dans le bilan humique : ce qu'on exporte de la parcelle à travers la fauche par rapport à ce qu'on ramène à travers nos apports organiques ou minéraux.

Exemple : Pour compenser 1 tonne de matière sèche (tMS) d'enrubanné d'herbe, il faut rapporter :

- 5.7kg de P2O5

- 26.5 kg de K2O

- 3.6 kg de MgO

Soit l'équivalent de **4 t de fumier par t MS**. Pour 5 tMS, il faut donc ramener **20 t de fumier !**

Pour beaucoup de parcelles, les bilans humiques sont négatifs ce qui se traduit par une baisse de la matière organique.

Au niveau des problématiques liées à l'autonomie protéique (le cycle de l'azote sur les fermes en général) et au travail du sol et enjeu érosion à l'automne, une journée technique avec l'intervention de Konrad SCHREIBER, spécialiste des sols vivants et des projets d'autonomie protéique, a été réalisée en avril 2024 à Mauriac.

L'idée de cette journée était de parler de ration autonome en protéine : objectif 25 L de lait/j sans tourteaux avec les changements que cela implique sur la ferme :

- Révision des assolements, des besoins fourragers et donc des rations,
- Les rotations anti érosion,
- Gestion du cycle de l'azote : pouvoir des légumineuses, valoriser réellement mes effluents, ...
- Elaboration de plan de fertilisation.

Cette journée fût réussie de part la présence des agriculteurs mais également de par la dynamique créée.

**Journée technique  
"Autonomie protéique et  
solutions agronomiques  
adaptées"  
le 22/04/24 à Mauriac**



## La mise en place de quelques essais sur le territoire

Des essais sont maintenant en place pour répondre à toutes les problématiques soulignées par les éleveurs durant cet accompagnement, avec notamment le sur-semis de méteil fourrager dans une Luzerne qui amène :

- 1ère grosse coupe pour assurer du rendement,
- Densification de la Luzerne,
- Fourrage riche en Matière Azotée Totale (MAT) : objectif 14% de MAT,
- Conduite de culture sans risque d'érosion ou de lessivage,
- Diminution des charges de mécanisation.

### Sur-semis de méteil fourrager dans une luzernière



**Affaire à suivre, rendez-vous au printemps prochain pour la fauche !**

**Louis Garrigues, APABA**  
email : [elevage@aveyron-bio.fr](mailto:elevage@aveyron-bio.fr)

## Journée Expert

Intégrer l'arbre dans son système d'élevage  
Interaction arbre/herbe/animaux : bienfaits et fonctions

Jeudi 5 décembre 2024 - Salle de Cinéma à Baraqueville (12160)

### 9h30 : Accueil - café

salle du rez-de-chaussée de la mairie

### 9h45 : Ouverture de la journée

Yves REGOURD, Président de l'EPAGE du Viaur



### 10h00 : Potentiel face au changement climatique des systèmes intégrant l'arbre et la haie

Résultats de recherches de projets scientifiques sur l'interaction entre l'arbre, l'herbe et les animaux : productivité, qualité de la ressource prairiale ou de la culture, intérêt pour l'alimentation du troupeau (valeurs alimentaires), performance technico-économique et pilotage des systèmes intégrant l'arbre.

Fabien LIAGRE, Chargé de projet R&D à Agroroof

### 12h00: Applications pratiques en Aveyron

Sophie HUGONNENC, Directrice de l'Association Arbres Haies Paysages d'Aveyron

### 13h : Repas sur inscription

### 14h30 : Ateliers techniques : venez poser vos questions concrètes !

- **Quelle gestion de l'arbre fourrager ?** avec Fabien LIAGRE
- **Comment exploiter durablement ses haies ?** avec Jean-Claude PLATON, machiniste à la FDCuma de l'Aveyron et Sophie HUGONNENC
- **La plaquette litière, une solution pour valoriser vos bois !** avec Bernard GALIBERT, Conseiller à la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron

## RÉSERVATION AUX COORDONNÉES CI-DESSOUS

avant le 29 novembre (repas à 18€)



### EPAGE Viaur

Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant du Viaur

**Votre contact :** Hélène POUGET - Animatrice Agri Viaur - Espace Rural  
Tél : 06.21.16.53.03 - helene.pouget@epage-viaur.com

Cette lettre est co financée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et les collectivités adhérentes à l'EPAGE Viaur

